



POINTS D'INTÉRÊT



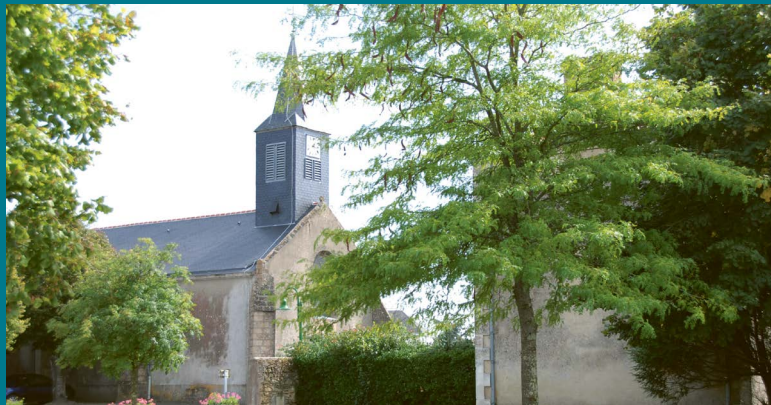
Le Taizan

Le Taizan et les étiers traversent Saint Urbain. Plusieurs espèces aquatiques affluent en nombre dont des anguilles ou encore des écrevisses. La halte sur le chemin piétonnier à « La Planche », lieu où passe le Taizan (à gué l'été), est enjambée par une passerelle où les photographes ne manqueront pas de s'arrêter.

L'église

L'église, d'époque romane, fut restaurée à plusieurs reprises, notamment en 1861 comme le rappelle une plaque posée dans la chapelle Sainte-Anne. L'église a reçu de nouveaux vitraux et des voûtes neuves en 1933. Le clocher, petite flèche d'ardoises, surmonte la façade occidentale et l'entrée principale qui porte

la date de 1782 ; il contient 2 cloches, l'une de 1875, l'autre de 1777, cachées pendant les troubles révolutionnaires. À droite, dans le mur d'enceinte du cimetière, vous apercevrez « la pierre des suicidés ». Ce passage permettait de passer les cercueils des suicidés, qui n'avaient pas le droit de franchir la porte principale du cimetière.



Le château de la Bonnetière

Le château de la Bonnetière, de construction Renaissance (reconstruit près de son ancien château-fort dont il ne subsiste que les douves) a accueilli en son sein, Henri de Navarre futur roi de

France sous le nom de Henri IV venu guerroyer les Calvinistes au château de Beauvoir qui sera pris et pillé en octobre 1588. Ce site est privé, respectez l'accès toléré pour la vue sur le château !

POUR UNE BALADE RESPONSABLE

- Restons sur les chemins et sentiers balisés
- Respectons les espaces naturels
- Récupérons nos déchets
- Partageons les sentiers avec les autres usagers
- Laissons pousser les fleurs



Bonne balade...

CONTACT

Office de Tourisme
9 rue Charles Gallet
85230 BEAUVOIR SUR MER
02 51 68 71 13
info@gochallansgois.fr
#gochallansgois



NUMÉROS D'URGENCE

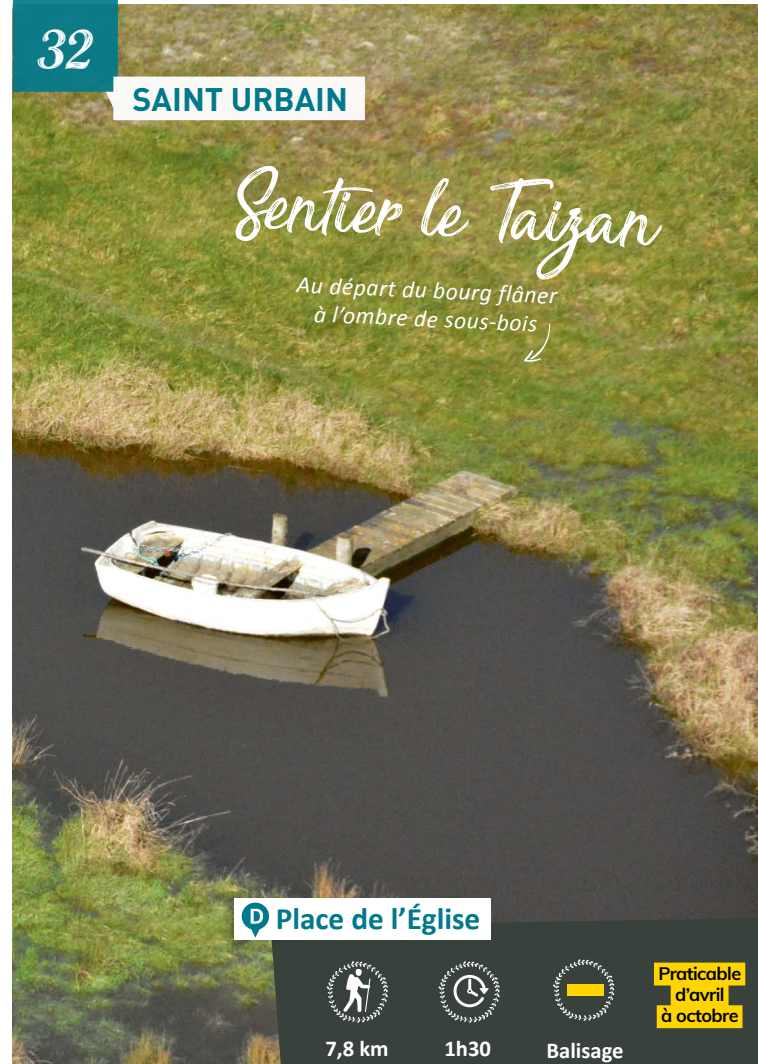
Police **17** • Pompiers **18** • Samu **15**
Appel d'urgence européen **112**

32

SAINT URBAIN

Sentier le Taizan

Au départ du bourg flâner
à l'ombre de sous-bois



Place de l'Église



7,8 km



1h30



Balilage

Praticable
d'avril
à octobre



PAS À PAS

D Place de l'Église
GPS : 46.8756278, -2.0073974



Sentier Le Taizan

1 Prendre la rue de l'Église à droite.
2 Au rond-point emprunter la 1^{re} sortie à droite. Aller jusqu'au prochain rond-point. **3** Prendre la 1^{re} sortie et tout de suite à droite (Chemin de la Citadelle). Continuer tout droit sur 1,5 km. Au milieu du parcours, le sentier rejoint la piste cyclable. **4** À l'embranchement, s'engager à gauche au niveau de la rivière **Le Taizan** (avant la passerelle).
5 Longer la départementale sur environ 300 m en restant sur la droite.
6 Attention en traversant la D120, pour prendre l'embranchement à gauche. **7** Suivre le chemin puis au bout à gauche jusqu'à l'ancienne cabane

vigneronne, prendre à droite. Suivre le sentier en longeant la parcelle.
8 Tourner à gauche avant le chemin et longer le bois. **9** Prendre à gauche direction Le Soplé. Variante : aller-retour vers le **Château de la Bonnetière** (700 m). **NB : Respecter l'accès toléré pour la vue sur le site. L'allée qui mène au château est privée.** **10** S'engager à droite sur le chemin des Petites Villières. Continuer tout droit jusqu'à la D120. **11** Prendre à droite. **12** Au rond-point, prendre à gauche (3^e sortie). **13** Au second rond-point, prendre à gauche (4^e sortie - rue de l'Église) pour rejoindre le point de départ.



Sous-bois



CÔTÉ NATURE

Amateur de pêche, profitez de votre balade au cœur du Marais Breton Vendéen ! Dans les étiers et canaux, il vous sera possible d'attraper gardons, brèmes et autres poissons blancs, ainsi que des écrevisses. Carte des zones de pêche autorisées disponible en Offices de Tourisme.